

Designer industriel

RNCP17264 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	200n
Code(s) ROME	H1204, F1102, E1205, B1805, M1702
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	27/08/2018

Certificateur(s)

CREAPOLE · SIRET : 34896866000046

<http://www.creapole.fr>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Placer l'homme au cœur de sa réflexion : c'est la tâche primordiale que s'assigner le designer. En effet, si sa mission essentielle est d'optimiser les services rendus par les objets, c'est parce qu'il entend faciliter la vie de leurs futurs utilisateurs. Dans cette perspective, il va se déployer dans deux directions : d'abord doter les objets existants de valeurs ajoutées esthétiques, éthiques, fonctionnelles et économiques et ensuite imaginer, de la conception à la distribution, en passant par la réalisation, la fabrication et la communication des produits nouveaux. Le travail de cadre d'entreprise auquel correspond le statut de designer est donc le fruit d'un cheminement complexe et stratégique l'autorisant à avoir comme interlocuteur les ingénieurs et les responsables marketing.

- Le Designer Industriel doit pouvoir s'intégrer et diriger un processus de création d'un produit, du simple briefing client à la concrétisation physique de la fabrication. Il doit ainsi être capable de justifier un niveau d'expertise dans de nombreux domaines et de maîtriser toutes les étapes du processus de création.
- Encadrant les réunions clients, il dirige, selon la problématique, les recherches et analyses de marché et de cible pour en retirer les informations essentielles qui détermineront les aspects esthétiques, ergonomiques, symboliques et fonctionnels du produit.
- Il pourra ainsi diriger le développement des avants projets qui préciseront les caractéristiques du produit, dont son coût de revient unitaire, jusqu'à, sous condition d'une validation continue de son client, la création d'un prototype fonctionnel.
- Il devra également proposer ou diriger la création de la communication visuelle du produit à commencer par la présentation du nouveau produit à l'entreprise créatrice, puis la création de l'identité visuelle, du packaging, de la Publicité sur Lieu de Vente (PLV) et même de la scénographie.
- Il devra ensuite proposer les éléments de la création d'un système de veille efficace permettant d'observer les réactions des autres acteurs du marché.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Durant le processus entier de création du produit, le Designer Industriel doit justifier d'un certain nombre de capacités et de compétences pour mener son projet à bien. Ces compétences ou capacités se regroupent en trois grandes familles :

Compétences de direction

Réaliser les choix cohérents avec les informations à sa disposition

Gestion d'équipe et délégation des tâches

Elaboration, suivi et contrôle de projet

Compréhension de toutes les phases et approches globales d'un projet
 Présentation d'un projet (statut et résultats) à des personnes tierces
 Capacité stratégiques
 Expert de la recherche, du recueil d'information, de synthétisation, d'analyse et de présentation de l'information
 Expert des formes, matériaux, couleurs, usages et symboliques
 Expert des outils d'analyses de cible (quantitatives, qualitatives)
 Expert des outils d'analyses de marché (SWOT, Positionnement, matrice BCG Etc.) et de veille concurrentielle
 Capacité opérationnelles
 Maîtrise opérationnelle des techniques de représentation visuelle (dessin, informatique)
 Maîtrise opérationnelle de modélisation (numérique et matière)
 Maîtrise opérationnelle de la communication visuelle et de la scénographie

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Tous les secteurs de l'économie sont concernés : entreprises fabricants et/ ou distributeurs de produits de grande consommation, biens d'équipement grand public et professionnels

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Secteur d'activités ou type d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le métier de designer se pratique :

- dans un département de design intégré en industrie (PME-PMI, grandes entreprises internationales ou nationales ayant une activité industrielle ou de service,
- dans une agence de design TPE-PME, en qualité, de consultant ou de prestataire de service,
- dans une agence de design pluridisciplinaire ou spécialisée, prestataire de service auprès d'entreprises industrielles ou de services en qualité de salarié ou d'associé
- en régime d'indépendance auprès d'entreprises industrielles ou de services et/ou auprès d'agence de design

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

A compléter (Reprise)

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 2 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	3 220 €
Familles professionnelles (FAP)	R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique · tension 2/5 (Faible) U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle · tension 1/5 (Très faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	10 081
Jugés difficiles à recruter	27 %
Emplois saisonniers	9 %
Familles professionnelles (FAP)	R4X90 — Cadres commerciaux, acheteurs et cadres de la mercatique U1X82 — Graphistes, dessinateurs, stylistes, décorateurs et créateurs de supports de communication visuelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation initiale, Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE

- Le Jury est composé de 7 membres :
- Deux représentants qualifiés des professions -Employeurs (Extérieurs de l'Ecole)
- Deux représentants qualifiés des professions - Salariés(Extérieur de l'Ecole)
- Deux intervenants qualifiés des professions
- Le Directeur d'études

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

- Le Jury est composé de 7 membres :
- Deux représentants qualifiés des professions -Employeurs (Extérieurs de l'Ecole)
- Deux représentants qualifiés des professions - Salariés(Extérieur de l'Ecole)
- Deux intervenants qualifiés des professions
- Le Directeur d'études

COMPOSITION DU JURY — VAE

- Le Jury est composé de 7 membres :
- Deux représentant(e)s qualifié(e)s des professions -Employeurs (Extérieurs de l'Ecole)
- Deux représentant(e)s qualifié(e)s des professions - Salariés(Extérieur de l'Ecole)
- Deux intervenants qualifié des professions (au moins un extérieur de l'Ecole)
- Le Directeur d'études

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 27/08/2018

Liens avec d'autres certifications

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP32129

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

www.creapole.fr

www.creapoleblog.fr

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/17264/>